



**Le ballet des auditions se poursuit au Tribunal Criminel Spécial (TCS), depuis que Paul Biya, le chef de l'Etat, a instruit un audit pour plus de transparence dans la gestion des fonds destinés à la lutte anti-Covid, suite aux interminables allégations de détournements.**

Après son secrétaire général, l'on apprend que le premier ministre Dion Ngute a été auditionné le 12 juin 2021 par les enquêteurs du Tribunal Criminel Spécial.

L'hebdomadaire Jeune Afrique, dans un article publié sur son site internet le 17 juin, et réservé exclusivement à ses lecteurs, renseigne que le premier ministre Joseph Dion Ngute a été entendu hors de son cabinet pour éviter une médiatisation de son audition.

Toutefois, le journal panafricain rapporte que rien n'a filtré sur cette audition. Mais croit savoir qu'il a été consacrée à la passation des marchés publics spéciaux portant sur une dotation de 180 milliards de F CFA de fonds publics destinés à la lutte contre le Covid-19.

**« Le rapport de la Chambre des comptes qui avait fuité mi-mai ne met pas en cause nommément Joseph Dion Ngute, mais celui-ci avait été cité par le ministre de la Santé, Malachie Manaouda »,** précise le tabloïde.

Joseph Dion Ngute a toujours réussi à esquiver les attaques de Nghoh Nghoh, qui assure les hautes directives du Chef de l'Etat pour améliorer la surveillance et enquêter sur le détournement de fonds alloués à la lutte contre le Covid-19. La raison : c'est à cause des relations particulières qu'il entretient avec le président de la République. Chief Ngute fait partie des rares membres de l'exécutif qui discutent régulièrement et sans intermédiaires avec Paul Biya. Nghoh Nghoh le sait.

**« Mais Nghoh Nghoh ne peut pas trop attaquer ouvertement ce Premier ministre, qui s'entretient très régulièrement avec le président Paul Biya en tête-à-tête, alors que ce dernier reçoit peu de personnes en audience »,** explique Jeune Afrique.

Sous la pression des bailleurs de fonds, le président Paul Biya a alors dessaisi le gouvernement et confié la gestion de l'argent destiné à lutter contre le Covid-19 à une task force logée à la présidence. Le chef de l'État avait alors enjoint le secrétaire général de la présidence, Ferdinand Nghoh Nghoh, de faire auditer son utilisation dans les organismes concernés par le Contrôle supérieur de l'État (Consupé). Le 29 mars, Nghoh Nghoh s'est exécuté : **« J'ai l'honneur de vous répercuter les hautes directives du chef de l'État, vous prescrivant de faire accélérer la mission d'audit des fonds Covid-19 dont le rapport faciliterait la conclusion avec le FMI d'un nouveau programme économique et financier »**, écrivait-il ce jour-là au Consupé